

**Séance du 23/03/2021**

**DELIBERATION N° 2021-04**  
**PORTANT AVIS SUR L'AUTORISATION UNIQUE POUR**  
**L'EXPLOITATION DU PARC EOLIEN DE BEAULIEU**

Membres	11
Présents	09
Représentés	00
Votants	09
Exprimés	08
Pour	03
Contre	05
Abstention	01

L'an deux mil vingt, le 23 mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2021.

Présents : MM. LACHAISE Joël, Maire, PERICHET Daniel 1<sup>er</sup> adjoint, COURET François 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme ROTILY Sandrine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme RIAUD Evelyne, MM. LIAGRE Philippe, COURET Jean-Luc et PECH Michel.

Absents excusés : Mme LEBOURG Jeannine et M. GUYON Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme RIAUD Evelyne.

× × × × × × ×

Monsieur le Maire s'exprime en ces termes :

Par courrier en recommandé en date du 18 janvier 2021, la Préfecture de l'Indre nous a transmis un dossier « Demande d'autorisation unique – Exploitation « Parc éolien de Beaulieu - commune de Beaulieu » ;

Ce dossier a été soumis à enquête publique du lundi 15 février au jeudi 18 mars 2021 ;

Je vous invite à émettre un avis concernant l'autorisation unique en vue d'exploiter ce parc éolien de quatre aérogénérateurs ;

A vous de décider

**DECISION**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, émet un avis défavorable (5 voix contre, 3 voix pour et une abstention) à l'autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien sur la Commune de Beaulieu (Indre).

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susvisés,

Au registre sont les signatures,

A St Georges les Landes, le 24 mars 2021.

Le Maire,



*Joël LACHAISE*

Joël LACHAISE.

Certifié exécutoire par publication  
et transmission à la Sous-Préfecture de Bellac le 24/03/2021.  
Le Maire,



*Joël LACHAISE*

